

Premiers résultats de l'enquête une « nuit donnée » - Seine-et-Marne

Présentation de l'enquête : Dans le cadre du plan de sortie de l'hiver la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement et la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale, se sont associées pour organiser une enquête auprès des personnes accueillies dans les structures franciliennes ouvertes pendant la période hivernale. Cette enquête « une nuit donnée » s'est déroulée la nuit du 21 au 22 février sur les personnes présentes dans les centres d'hébergement, les abris de nuit et les gymnases franciliens, qu'ils soient de renfort hivernal continu ou exceptionnel. Les structures disposaient d'un délai d'une semaine pour remplir les questionnaires concernant les personnes présentes la nuit du 21 au 22 février.

Cette enquête avait pour objectifs de mieux connaître les modes d'admission ainsi que le public accueilli dans le dispositif hivernal, de mieux cerner les situations et les difficultés des personnes prises en charge, afin d'adapter et améliorer le dispositif lui-même.

Le questionnaire de l'enquête concernant les usagers devait être complété par l'intermédiaire des accueillants (bénévoles ou professionnels) des structures. Ce questionnaire était totalement anonyme et l'adhésion de la personne devait être préalablement recueillie. Le questionnaire était divisé en deux parties. La première concernait l'ensemble des personnes composant le ménage et décrivait les caractéristiques socio-démographiques de ces personnes. Les questions de la seconde partie n'étaient posées qu'à une personne du ménage désignée comme personne de référence (personne de plus de 18 ans).

Concernant la représentativité des résultats, cette enquête visait à priori l'exhaustivité des personnes accueillies cette nuit-là. Toutefois, celle-ci est limitée par la nécessité de l'accord des personnes enquêtées. Par ailleurs, l'accueil hivernal est également assuré dans les hôtels en priorité destinés à l'accueil des familles, ce qui limite leur présence dans les résultats qui suivent.

Premiers résultats :

- **sur la qualité des réponses**

L'intérêt montré par les enquêtés (usagers et intermédiaires) pour cette étude s'illustre par le retour de questionnaires pour l'intégralité des structures faisant partie du champ de l'enquête, ainsi que par un taux significatif de réponses exploitables aux différentes questions. Le taux de non réponse ne dépasse pas 5,5 %. Seule la question concernant le sexe à un taux de non réponse élevé avec 16,4 % (soit neuf personnes pour lesquelles le sexe est inconnu).

L'enquête « une nuit donnée » s'est déroulée pour la Seine et Marne dans 3 structures ; 55 questionnaires ont ainsi été renseignés, correspondant à 55 personnes enquêtées (**il faut donc utiliser avec précautions les résultats présentés ci-dessous**).

- **Résultats sur l'ensemble des personnes enquêtées :**

Sept enquêtés Seine-et-Marnais sur dix ont été orientés vers la structure par le 115,

L'ensemble des personnes enquêtées sont des personnes seules.

La moyenne d'âge est de 42,8 ans. Plus d'un enquêté sur quatre a 50 ans ou plus. Près de huit personnes hébergées sur dix sont des hommes. Les hébergés de nationalité française représentent un peu plus de la moitié des hébergés de Seine-et-Marne (50,9%) et 30,9 % sont des étrangers non ressortissants de l'Union Européenne.

La durée déclarée de cette situation de précarité pour près d'un hébergé sur quatre est d'au moins 5 ans.

Plus de neuf personnes enquêtées sur dix en Seine-et-Marne ont une domiciliation administrative. Pour près de neuf sur dix d'entre eux, cette domiciliation se situe en Seine-et-Marne.

Trois hébergés enquêtés sur dix déclarent ne pas être suivis par un travailleur social. Pour les autres, les travailleurs sociaux mentionnés exercent le plus souvent dans un accueil de jour ou un espace solidarité insertion (52,8%).

Deux enquêtés sur cinq déclarent n'avoir aucune couverture maladie. 36,4 % ont une couverture de base couplée à la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C).

Près de quatre hébergés sur dix déclarent ne percevoir aucune ressource (38,2%). Les ressources déclarées comme perçues sont le plus souvent issues de minimas sociaux ou d'allocations.

Les principaux motifs d'admission cités sont de sortir de la rue, d'un hébergement de fortune ou d'un squat (43,6%) et la rupture familiale (12,7%).

A la question sur leur lieu de résidence le plus fréquent au cours du mois précédent l'enquête 70,9 % des hébergés répondaient qu'ils étaient dans le même lieu d'accueil que le jour de l'enquête. 18,2 % répondaient qu'ils étaient à la rue, dans un squat, une tente ou un abri de fortune.

Près de 80 % ont déclaré avoir un projet personnel. Ces projets sont le plus souvent de trouver un travail ; un logement ou un hébergement.